

Ecole Élémentaire LA PEPINIERE BAILLY

PROCES-VERBAL du conseil d'école du 6 novembre 2018

Accueil des participants par Mme Decharenton (Directrice de l'école)

Enseignants : Mmes Pérochon, Touati, Lenormand, Boëte, Robin, Demeule, Pasqualotto, M. Leloup

Inspecteur de l'Éducation Nationale : M. Pérol (excusé)

Représentants des parents d'élèves titulaires : Mmes Tedaldi, Mousset, Tschirschky-Torres, de la Tribouille, Tondelli, Barraud, Villemer M. Salavert-Beauquis, Belkebir

Représentants des parents d'élèves suppléants : Mmes Le Pichon, Villemer, Chouette-Brunclair, M. Droal

Maire et Maire-adjoint chargé des affaires scolaires : M. Jamati et Alexis

Responsable Education : Mme Garet

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Lenormand

I - Bilan de la rentrée

Effectifs, composition des classes

Tour de table et présentation de l'équipe enseignante

A la rentrée, 222 élèves répartis en 9 classes

Cycle 2 : 2 CP de 21 et 22; 1 CE1 de 28, 1CE1/CM1 avec 15 CE1 et 2 CE2 de 22 élèves

Cycle 3 : 1 CM1 de 28; 1 CE1/CM1 avec 9 CM1, 2 CM2 de 27 et 28

5 inscriptions et un départ au retour des vacances de Toussaint amènent les effectifs à 226.

Elections des représentants de parents

Madame Decharenton remercie les parents délégués de s'impliquer dans la vie de l'école. La participation des parents aux élections était de 60,75% cette année. Les parents d'élèves remarquent que l'installation du bureau de vote dans l'espace de l'entrée a rendu le vote plus accessible.

Accueil périscolaire (garderie du matin, cantine, ateliers du midi, garderie du soir)

Garderie du matin : Ouverture : 7 H 30 – 8 H 30 Effectif environ 15 enfants

Pause méridienne : 85% des élèves déjeunent à l'école.

Dans le cadre du tutorat CP/CM2, les enfants déjeunent ensemble sur les 4 jours et ce jusqu'à la mi-février, puis déjeunent ensemble seulement 2 jours sur mars et avril. Un repas commun hebdomadaire sera maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La société Elior a indiqué mettre fin au contrat de livraison des repas au 31 décembre prochain (et non à mi-décembre) au motif d'une rentabilité insuffisante du projet Bailly-Noisy le roi. Monsieur Jamati rencontrera la direction régionale d'Elior très prochainement pour évoquer les difficultés rencontrées et la fin du contrat.

Un nouvel appel d'offres conjoint Bailly - Noisy, a été lancé sur une base identique à celui de l'an dernier, agrégé des demandes des membres de la commission Restauration scolaire, à savoir denrées issues de l'agriculture raisonnée, produits transformés à minima, limitation des contenants plastiques, interdiction des sauces alcoolisées... avec deux variantes sur la base d'un menu hebdomadaire au minimum incluant des composants issus de l'agriculture biologique à hauteur de 35 et 50 %. La durée du prochain contrat sera d'une durée de 3 ans et demi à compter du 1er janvier 2019. Monsieur le Maire précise qu'il a entendu la demande des parents sur le maintien de la tarification actuelle des repas.

Les parents demandent à ce qu'une grande vigilance soit apportée sur le service et la qualité des prestations. Ils souhaiteraient davantage de temps pour lire et construire le cahier des charges en collaboration avec la municipalité, tester sur 6 mois un prestataire pour pouvoir s'engager pleinement en septembre 2019. Ils souhaiteraient aussi que Noisy n'ait pas plus d'influence que Bailly sur le choix final. Plusieurs activités sont proposées sur le temps du midi. Jusqu'à présent, en raison du temps clément, les jeux de plein air sont privilégiés : jeux de ballon, ping-pong. A l'intérieur, les enfants peuvent participer à des activités manuelles et des jeux de société. D'autres activités intérieures vont être planifiées. La BCD sera ouverte sous la surveillance d'un animateur ou d'un parent d'élève bénévole. Vous pourrez vous inscrire via un mot qui sera mis dans le cahier d'informations de votre enfant.

Protection des données sur le portail famille.

Les parents demandent que le prestataire se soumette à la loi sur la protection des données et fasse les modifications nécessaires sur Agora.

Un délégué de la protection des données a été nommé, il interviendra sur plusieurs communes de VGP. Une 1ère intervention sur Bailly a été récemment effectuée. Par ailleurs, une nouvelle version d'Agora (Portail famille) est attendue comprenant de nouvelles fonctionnalités notamment sur la gestion des données.

Accueil de loisirs

Fréquentation / Garderie du soir : Effectif environ de 39 enfants à partir de 17h45 après l'étude. Au cours de cet accueil, les enfants peuvent participer à des échanges (choix des thématiques).

Les parents trouvent qu'il y a un problème d'insonorisation dans l'accueil de loisirs : des travaux pour pourront être envisagés au cours de l'été 2019.

Fréquentation / Vacances de la Toussaint : 34 enfants inscrits en 1^{ère} semaine et 24 en 2^{ème} semaine.

Plan du Mercredi

Fréquentation : à partir d'un effectif moyen de 70 à 74 enfants en matinée (Maternelle et Élémentaire confondus), 40 élèves de l'Elémentaire sont inscrits aux activités du mercredi (dont plus d'une vingtaine en matinée).

Les conditions pour obtenir du label Qualité du « Plan Mercredi » sont les suivantes :

- disposer d'un accueil de loisirs de type ALSH,
- respecter la charte de qualité qui comprend l'articulation des activités périscolaires avec l'enseignement notamment les projets d'école, l'accessibilité à tous les enfants (notamment en situation de handicap), l'ancrage dans le territoire par des partenariats avec les associations locales, la mise en place d'activités variées ayant une valeur éducative.
- avoir signé un projet éducatif de territoire (PEDT)

Monsieur Alexis précise qu'au cours du 1er trimestre scolaire, une offre structurée par niveau a été mise en place, proche des normes actuelles exigées par l'Education nationale. Cependant au cours du prochain Comité Education, un bilan sur la portée éducative des ateliers délivrés sera effectué par rapport aux projets d'école en cours. Ainsi, la municipalité souhaite assurer une continuité éducative en concertation avec le corps enseignant. Le 20 novembre, une Commission éducative réunissant les trois institutions concernées, validera les « plans du mercredi » de chacune des communes et les subventions nécessaires à la continuité de chaque projet communal : soit l'attribution d'une subvention d'environ 1€ par enfant et par heure sur la matinée du mercredi.

Evaluations CP et CE1

La directrice rappelle les objectifs et les types d'exercices de ces évaluations.

Dans toutes les classes de CE1, les évaluations, en ce début d'année, ont permis de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Les compétences des élèves de CP en français et en mathématiques ont aussi été évaluées dans le courant du mois de septembre et le seront de nouveau lors d'un point d'étape en février.

Les résultats en français et en mathématiques, par élève, seront communiqués avant les vacances de décembre à chaque parent. Ces évaluations se sont déroulées avec sérénité et les parents précisent qu'ils n'ont ressenti aucun stress de la part de leur enfant.

Bilan OCCE 2017/2018

Bilan de la fête de l'école 2018 : Recettes 5786,81 €; Dépenses 1590,90€ ; soit un bénéfice de 4195,91€.

Toute l'équipe remercie les parents organisateurs et bénévoles de cette fête. Avec ce bénéfice, des abonnements ont été pris pour chaque classe et un partenariat avec l'école de musique est en cours d'élaboration, car dans le cadre du projet d'école et pour poursuivre le parcours culturel de nos élèves, c'est le thème de la musique qui sera travaillé cette année.

Les comptes 2017/2018 ont été approuvés par une commission composée de 2 parents et 2 enseignants.

Les cotisations volontaires des parents (5050€) financent les sorties scolaires de l'année. Les parents précisent qu'ils sont prêts à participer financièrement à certaines sorties scolaires.

II – Sécurité

Il n'y a personne au bureau les mardis matin, jeudis et vendredis. Les messages et courriels ne seront lus qu'après la fin de la classe. Merci donc aux familles de penser aux cartables, sacs de sport, goûters d'étude... et de respecter les horaires d'entrée 8h20-8h30 et 13h05-13h15 pour ne pas déranger.

Les enseignants recommandent aux familles de regarder le cahier rouge tous les soirs.

PPMS

Un exercice d'évacuation de l'école en cas d'incendie a été effectué en septembre. L'école a été évacuée en 2 minutes et 27 secondes.

Le premier exercice de PPMS aura lieu le 12 novembre. Il s'agit d'une simulation d'intrusion auquel les élèves ont été préparés. Un parent d'élève sera observateur pendant l'exercice du 12.11.2018 ainsi qu'un ou deux animateurs afin de développer une culture partagée du PPMS entre le scolaire et le périscolaire.

D'autres exercices sur des thèmes différents se dérouleront durant l'année.

Monsieur Alexis précise que Bailly a rejoint un groupe d'une trentaine de communes dans le cadre « d'un pilote PPMS expérimental sur les temps périscolaires » sous l'égide de l'Education nationale ayant pour objectif de développer une culture partagée de la sécurité entre le corps enseignant et le personnel des collectivités territoriales : un exercice sera organisé à compter du mois d'avril prochain.

Travaux réalisés et à venir

En 2018, la liste des principaux travaux effectués s'établit comme suit : l'aménagement du parvis, le parking des enseignants incluant l'automatisation des portails, l'installation de nouvelles grilles entourant le site de l'école, la rénovation de l'accueil de loisirs Grand-rue et récemment le remplacement du portail pompiers. Ce qu'il reste à faire : l'amélioration de la vidéophonie concernant la porte d'entrée, l'installation de la caméra vidéo située face à l'accès du site scolaire, la pose d'une grille le long du mur de la cantine...

L'arbre devant l'école facilitant l'accès au toit du local cantine doit-il être coupé ?

La température de l'eau chaude en cuisine étant trop élevée, une analyse est en cours pour une réparation adaptée.

III – Projet d'école

Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été signé par les élèves et leurs parents en début d'année. Le conseil ne voit pas de modifications à y apporter.

Les mots justificatifs pour les absences sont à faire sur papier libre, même si l'absence a déjà été signalée par téléphone ou par courriel.

Rappel de l'obligation scolaire : En cas de départ anticipé en vacances ou de semaine de vacances hors temps scolaire, il ne sera pas donné de travail à l'avance. Nous demandons aux familles de prendre les rendez-vous médicaux sur le temps extrascolaire afin de respecter l'obligation de scolarité de nos élèves.

Activités liées au projet d'école

Projet d'école 2015-2020

Définition de l'axe A

Améliorer les résultats en maîtrise de la langue orale à travers des situations de production, d'argumentation et en maîtrise de la langue écrite en permettant aux élèves de réinvestir leurs connaissances

Définition de l'axe B

Aider les élèves à acquérir des méthodes, à s'emparer des outils d'apprentissage

Définition de l'axe C

A travers la construction d'un parcours d'éducation artistique et culturel, rendre l'élève capable d'exprimer sa sensibilité, de formuler ses opinions et de respecter celles d'autrui

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les APC peuvent s'adresser à tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le maître de chaque classe dresse, après dialogue avec la famille et recueil de leur accord, la liste des élèves qui bénéficient des APC. Elles permettent une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages dans le domaine de la maîtrise du langage et de la lecture.

Ces activités (intervention en petits groupes) ont lieu le soir après la classe de 16h15 à 17h15, les jours différents selon les enseignants.

Après les APC, les élèves sont, soit attendus par un adulte à la grille de l'école, soit accompagnés en salle d'étude s'ils y sont inscrits ou en cas de retard de l'adulte (l'étude sera alors facturée).

RASED et Médecine scolaire

Le RASED est composé cette année pour notre secteur de Mme Tindy (psychologue de l'EN) et de Mme Rivet (Maître E Enseignante à visée pédagogique). Tout élève est susceptible de bénéficier de l'aide du RASED en concertation avec les enseignants, les parents en sont toujours informés. Les familles peuvent aussi contacter directement les membres du RASED. Les coordonnées du RASED vous ont été transmises dans le cahier d'informations.

La médecine scolaire intervient aussi dans l'école. Nous dépendons du CMS de St Germain en Laye. Le Docteur Jaumouillé et Mme Jaillon infirmière scolaire ont en charge entre autres Bailly et Noisy. Sont effectués les dépistages infirmiers, le suivi des élèves en PAI, en équipe éducative et PPS. Des interventions peuvent avoir lieu ponctuellement à la demande de l'équipe enseignante sur des thèmes précis.

Tutorat CP/CM2, Délégués et conseil des élèves

Le tutorat CP/CM2 a été mis en place dès septembre et diverses activités ont déjà été mises en place : Lecture d'histoires par les CM2 à la bibliothèque suivie d'une illustration d'un passage de l'histoire par les CP, Guirlande d'Halloween faite par les grands pour décorer la classe des CP...D'autres projets sont à venir. Les délégués élèves ont été élus et une première réunion a eu lieu en octobre. Les enfants trouvent que les toilettes ne sont pas toujours très propres. La directrice a rappelé qu'elles sont nettoyées et désinfectées tous les soirs. Les délégués ont alors réalisé qu'il est important que les enfants se responsabilisent face à la propreté des toilettes. Ce point est notifié dans le règlement intérieur de l'école que parents et enfants ont signé en début d'année.

Les élèves ont aussi proposé lors de ce conseil d'organiser une action solidaire en faveur des enfants. Les parents approuvent.

Calendrier de l'année

Septembre-Octobre : Toute l'école a travaillé sur les valeurs et les symboles de la République. Des « œuvres » sur ce thème ont été réalisées et affichées lors de l'inauguration du mât et de son drapeau tricolore.

Novembre : Lecture de lettres par les CM2 lors de la commémoration du centenaire du 11/11/18

Janvier : Rencontre GS/ CP

Mars-Avril : Carnaval CP/Maternelle/IEM Un projet Pégasus pourra être organisé, le thème et l'objet n'en sont pas encore définis.

Juin : Vendredi 14 juin à 18h fête de l'école.

EPS

Les séances de natation commenceront à la piscine du Chesnay fin janvier (lundi après-midi).

Pour la course « Dingo » du mardi 16/10, toutes les classes ont couru sauf les CM2 qui participaient déjà au cross du collège.

Ce cross du collège a eu lieu le jeudi 18/10 au bénéfice de l'association Autisme en Ile de France.

JSE : Une première rencontre à Noisy en octobre a prévu une organisation différente de l'an dernier. Ces rencontres auront lieu uniquement le matin afin d'éviter les éventuelles grosses chaleurs de l'après-midi, mais toujours sur le mois de juillet (seules disponibilités de l'encadrement). Les parents demandent à ce que cette année, les goûters distribués aux enfants soient les mêmes pour tous.

Sorties, projets

Les sorties, en lien avec le projet d'école et avec les programmes, prévues pour l'instant :

CP Mme Pérochon et Mme Decharenton : 3 journées à l'école de la campagne dans le cadre d'un projet classe PACTE subventionnée par l'Education Nationale. (Nous avons reçu l'accord de validation pendant les vacances de Toussaint).

CE1 de Mmes Lenormand, Robin et Touati, CE2 Mme Boëte et CE2 M. Leloup : Concert à Plaisir Monsieur le maire rappelle que la ville souhaite que le permis piéton soit maintenu. Il a demandé aux policiers municipaux de bien vouloir intervenir dans les classes de CE2 pour la présentation et l'examen du permis piéton, les enseignants préparant les enfants à l'examen.

CE1/CM1 et CM1 : Ateliers au musée promenade de Marly-Louveciennes

CM2 de Mmes Demeule et Mme Pasqualotto : Projet lecture orale, projet 1ère guerre mondiale, visite du musée de Péronne avec un atelier bandes dessinées, Classe de découverte à Verdun au mois d'avril, Projet correspondance avec une classe écossaise.

Les parents proposent des actions qui pourraient être lancées dans l'école dans le cadre de la semaine du développement durable: pesée des aliments non consommés à la cantine, nettoyage de l'environnement proche de l'école...

Ils proposent de réfléchir à un thème pour organiser une conférence prise en charge par leur association.

BCD

BCD : Un planning d'occupation de la BCD a été mis en place. Un appel sera lancé pour que des parents bénévoles puissent aider à ouvrir la bibliothèque sur la pause méridienne (de 11h30 à 13h00).

Prochain conseil d'école : M 19/02/2019